

En ligne tous les mercredis

11 juin 2014

LA VIE ECONOMIQUE

- [Michel Sapin : « Nous passons à l'acte sur les réformes »](#)
- [Quelles économies attendre de la réforme territoriale ?](#)
- [Quelles sont les régions qui ont le plus souffert de la crise de 2008 ?](#)
- [Remaniement : deux nouveaux secrétaires d'Etat au gouvernement](#)
- [Stabilisation du chômage au premier trimestre](#)
- [L'emploi intérimaire recule à nouveau en avril](#)
- [Contre le chômage des jeunes, 45 000 emplois d'avenir supplémentaires](#)
- [Chômage des jeunes : l'UE va verser 620 millions d'euros à la France](#)
- [2013, année record pour le gendarme boursier français](#)
- [Energie : le médiateur veut limiter les prix pour contenir la précarité](#)
- [Gaz/tarifs : Ségolène Royal annonce un arrêté](#)
- [Adoption définitive de la proposition de loi sur les comptes bancaires inactifs](#)
- [Aides agricoles : la France conteste l'amende de Bruxelles](#)
- [Le lundi de Pentecôte devrait rapporter 2,46 milliards en 2014](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Déficit de la Sécurité sociale supérieur aux prévisions pour 2014](#)
- [Aide médicale d'Etat \(AME\) : le budget a explosé en 2013](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [La France mobilisée pour éviter une amende record à la BNP aux Etats-Unis](#)
- [VTC : Uber assigné en justice par les taxis pour ses tarifs](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Pacte de responsabilité : le Medef dénonce un « harcèlement fiscal »](#)

- [La réponse violente de Rebsamen au Medef. Pour Michel Sapin, le Medef doit cesser "ses petits jeux"](#)
- [Pacte de responsabilité : le patronat se divise](#)
- [Seuils sociaux : le PS vent debout contre le gouvernement](#)

DERNIERE MINUTE

- [Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés en baisse de 1,1 % en avril](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Michel Sapin : « *Nous passons à l'acte sur les réformes* »

Le 04/06/14, M. Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, a accordé un entretien au quotidien Les Echos. Extraits :

01)- La fusion des régions et les économies attendues : « *Avant d'être une source d'économies, la réforme territoriale marque notre volonté de réformer en profondeur le pays au-delà des conservatismes de droite et de gauche. Nous allons enfin faire bouger la carte administrative de la France. La réforme du "millefeuille" est un sujet qui crédibilise, notamment auprès de nos partenaires européens, les 50 milliards d'économies que nous nous engageons à réaliser d'ici à 2017, même si elle n'en constitue qu'une petite partie. [...] D'ici à 2017, nous baissions déjà le concours de l'Etat aux collectivités locales de 11 milliards d'euros, dont 3,7 milliards dès 2015. [...] Mais si cela se transformait en hausse des impôts locaux ou en endettement supplémentaire des collectivités, nous n'aurions rien gagné collectivement. Voilà pourquoi la baisse des dotations doit s'accompagner de réformes structurelles. Sans attendre les effets des fusions de régions et, au-delà de 2017, de la disparition des départements, la réforme territoriale produira deux sources d'économies dès l'an prochain. Via la fin de la clause de compétence générale qui ne laissera plus la possibilité aux collectivités d'engager des dépenses en tous domaines. Et, surtout, via un fonctionnement plus rationnel et plus efficace des intercommunalités* ».

02)- L'objectif de ramener le déficit public de la France à 3 % de PIB en 2015, face au doute de la Commission européenne : « *Si la Commission doutait fortement de nos objectifs, elle nous aurait sanctionnés. Elle ne l'a pas fait car elle comprend la logique de notre pacte de responsabilité et de solidarité. [...] Le 3 % est une résultante de cette politique, qui soutient la compétitivité, la croissance et l'emploi, pas un objectif en soi, même s'il faut s'y tenir car c'est le seuil nécessaire pour commencer à faire baisser notre dette. La clef aujourd'hui, c'est de sortir du climat d'attentisme des acteurs économiques. Pour cela, il est décisif de mettre en œuvre rapidement le pacte. Il faut qu'il y ait un véritable déclic pour atteindre notre objectif de 1 % de croissance cette année* ».

03)- Les collectifs budgétaire et social : « *Le collectif budgétaire et le collectif social seront respectivement présentés les 11 et 18 juin en Conseil des ministres et adoptés définitivement d'ici fin juillet. Ils comprendront les mesures du pacte applicables dès 2014 et en 2015, ce qui donnera aux entreprises de la visibilité sans attendre le 31 décembre. La "C3S" [Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés, Ndlr] sera abaissée de 1 milliard dès 2015, les charges sur les bas salaires réduites de 4,5 milliards et celles sur les travailleurs indépendants de 1 milliard. Et nous nous sommes engagés sur une trajectoire de baisses d'impôts et de charges dans le cadre du pacte jusqu'en 2017. [...] Côté ménages, la baisse des prélèvements atteindra 3,5 milliards : 2,5 milliards d'allègements de cotisations salariales et 1 milliard de réduction d'impôt sur le revenu* ».

04)- La lutte contre l'optimisation fiscale des grands groupes : « *Nous avons déjà fait beaucoup en la matière, et le sujet continue d'avancer au niveau européen et de l'OCDE. La France joue un rôle moteur mais je suis ouvert à toute nouvelle proposition* ».

05)- Les 4 milliards d'économies supplémentaires prévues pour 2014, et les discussions budgétaires avec les autres ministres pour 2015-2017 : « *Outre les moindres dépenses de Sécurité sociale constatées, 1,6 milliard de crédits des ministères vont être annulés, ce qui est un effort inédit en cours d'année. [...] Le plan de 50 milliards est au cœur de nos préoccupations. Je le dis sans détour : il n'y a pas d'échappatoire. [...] 2015 sera pour cela une année cruciale avec pas moins de 21 milliards d'économies dont 8 milliards rien que sur l'Etat. Avec Christian Eckert, nous avons commencé à rencontrer les ministres. Tous doivent être mobilisés vers cet objectif d'économies* ».

06)- La baisse des dépenses de l'Etat en valeur en 2015 : « *Les dépenses vont baisser de l'ordre de 1 milliard d'euros en valeur. C'est un effort considérable. Les opérateurs de l'Etat, dont les dépenses ont été galopantes ces dernières années, vont également être mis à contribution* ».

[Retour au sommaire](#)

07)- Le déficit de la Sécurité sociale pour 2014 : « Notre prévision va être abaissée pour tenir compte d'une meilleure maîtrise des dépenses d'assurance-maladie. Les chiffres seront détaillés jeudi [12/06/2014, Ndlr] ».

08)- La réforme de l'écotaxe : « Les arbitrages ne sont pas encore rendus. Ma préoccupation est que tout nouveau dispositif soit stable, accepté, et évite les impasses de l'an dernier. Et bien sûr qu'il réalimente l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (Afitf). La difficulté, c'est que de toute façon, le rendement sera moindre ».

09)- Les banques financent-elles suffisamment l'économie ? : « Par le passé, elles ont su répondre aux besoins, encore assez limités malheureusement, des entreprises françaises. Ma préoccupation désormais, c'est de m'assurer qu'il n'y aura pas d'obstacles pour qu'elles accompagnent la croissance à venir, en particulier celle des PME, une fois que le "décliv" conjoncturel que nous attendons aura lieu. Nous avons déjà mis en place les placements privés dits "EuroPP", nous avons créé de nouveaux produits d'assurance-vie fléchés vers les entreprises (fonds croissance). Il faut réfléchir aux moyens de faire en sorte que les banques puissent alléger leurs bilans pour recommencer à prêter ».

<http://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/0203540701064-michel-sapin-nous-passons-a-lacte-sur-les-reformes-1009111.php>

(Source : www.lesechos.fr du 04/06/14, Guillaume Maujean)

● Quelles économies attendre de la réforme territoriale ?

Dans un entretien accordé au Figaro, relayé par La Croix, **André Vallini**, secrétaire d'État à la réforme territoriale, a donné son estimation des économies attendues de la réforme territoriale. A moyen terme, elles devraient se situer entre 12 et 25 milliards d'euros par an.

M. Vallini : « Le budget des collectivités locales représente au total 250 milliards d'euros. Les meilleurs spécialistes pensent qu'en tablant sur des économies d'échelle et des suppressions de doublons qui pourraient à terme représenter de 5 % à 10 %, [on pourrait parvenir à un tel gain] ». Selon **La Croix**, il n'existe pourtant aucune étude chiffrant l'impact d'une suppression des départements et du regroupement des régions, d'où une estimation « au doigt mouillé ». **M. Vallini :** « Moi, j'appelle ça le volontarisme politique et je l'assume [...] Si on ne peut pas économiser 5 % sur cinq ans sur 250 milliards d'euros, il faut arrêter de faire de la politique ». Certains affirment leur scepticisme face à ces prévisions. Par exemple **Alain Lambert**, ancien ministre du Budget et auteur, avec Martin Malvy, d'un rapport sur le redressement des finances publiques, qui s'est exprimé dans L'Express. D'après lui, ce montant est « hors d'atteinte », et si on ne compte que sur les économies de dépenses de fonctionnement de ces structures et non sur les politiques qu'elles conduisent, « on est loin de ces sommes ». Ou encore **Jean-Luc Boeuf**, expert des collectivités locales à l'Institut Montaigne : « Dans cette réforme, on ne supprime pas le département, on transfère simplement ses compétences. Quant à la fusion de deux régions, elle ne générera en termes de fonctionnement que des microéconomies. [...] C'est vrai il y a de nombreuses pistes d'économies possibles dans les collectivités locales, mais il n'y a pas besoin de supprimer les départements ou de fusionner les régions pour cela. Il y a une forme de tromperie à mettre les deux en regard ».

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Quelles-economies-attendre-de-la-reforme-territoriale-2014-06-03-1159947?xtor=EPR-9-%5B1300645069%5D>

(Source : www.lacroix.com du 03/06/2014, Céline Rouden)

[Retour au sommaire](#)

● Quelles sont les régions qui ont le plus souffert de la crise de 2008 ?

Selon l'Insee, les régions qui ont retrouvé le chemin de la croissance depuis 2008 sont : la Corse, les Pays de la Loire, l'Aquitaine et Poitou-Charentes, l'Île-de-France, Rhône-Alpes. Celles qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise (2008) en 2011 : l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, la Lorraine, la Picardie, l'Auvergne, le Centre, le Limousin. **Pourquoi ces écarts de croissance ? L'Insee :** « Ils tiennent [...] aux dynamiques propres à chacune d'elles comme la démographie : l'activité tend à se développer davantage dans les territoires où il faut répondre aux besoins d'une population croissante ». Ils tiennent également aux apports migratoires qui « tendent à être plus

importants dans les régions où l'activité est la plus dynamique ». Autres facteurs avancés par l'Insee : la présence d'aménités (climat, cadre de vie...), certaines politiques publiques locales, ou encore des aides européennes, en particulier celles concernant l'aménagement du territoire (transports, infrastructures).

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140602trib000832982/a-publier-mardi-matin-queles-sont-les-regions-qui-ont-le-plus-souffert-de-la-crise-de-2008-.html>

- **Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise**

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1501

(Sources : www.latribune.fr du 02/06/2014, Fabien Piliu, www.insee.fr, Luc Brière et Elise Clément)

● **Remaniement : deux nouveaux secrétaires d'Etat au gouvernement**

Suite à la démission, le 3 juin 2014, « *pour raisons personnelles* », de Valérie Fourneyron, **Carole Delga**, députée de Haute Garonne, a été nommée secrétaire d'Etat au commerce, à l'artisanat, à la consommation. Le même jour, **Thierry Mandon**, député de l'Essonne, a été nommé secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la réforme de l'Etat et de la simplification. **M. Mandon**, au journal Le Monde : « *François Hollande m'a appelé et m'a dit que j'étais nommé secrétaire d'Etat. Je ne pouvais pas dire non car après avoir présenté mes 50 mesures de simplification, j'ai mesuré la difficulté de faire aboutir tout cela sans pouvoir le piloter jusqu'au bout. En tant que simple député, je n'avais pas assez de poids* ».

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/06/03/remaniement-deux-nouveaux-secretaires-d-etat-au-gouvernement_4431334_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 03/06/2014, David Revault d'Allonnes)

● **Stabilisation du chômage au premier trimestre**

Le 05/06/14, l'Insee a publié ses chiffres sur le chômage. Ces chiffres indiquent une baisse de 0,2 point sur un an, avec un taux de chômage à 9,7 % en métropole, 10,1 % en incluant l'Outre-Mer. Le nombre de chômeurs s'établit à 2,779 millions sur les trois premiers mois de l'année. Dans le détail, on note que la situation s'est légèrement détériorée pour les jeunes (+ 0,2 point) et les seniors (+ 0,3 point).

- **Nb** : Sur la même période, les chiffres de Pôle Emploi sont différents, puisqu'ils montrent une augmentation (+ 42 000 nouveaux inscrits). **Pourquoi une telle différence ?** Parce que les méthodes de calcul ne sont pas les mêmes. Pôle emploi comptabilise les demandeurs d'emploi inscrits sur ses listes ; l'Insee mesure le chômage selon les normes du Bureau international du travail (BIT), c'est-à-dire en effectuant une enquête tous les trimestres auprès de 110 000 personnes. Au niveau international, seuls sont pris en compte les résultats de l'Insee.

Enfin, l'Insee a revu à la baisse le taux de chômage du quatrième trimestre 2013, qui descend de 9,8 % à 9,7 %, ce qui accentue encore la baisse par rapport au troisième trimestre de la même année (9,9 %).

http://www.liberation.fr/economie/2014/06/05/stabilisation-du-chomage-au-premier-trimestre_1033996?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Source : www.liberation.fr du 05/06/2014, AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **L'emploi intérimaire recule à nouveau en avril**

D'après la Fédération professionnelle de l'intérim, les effectifs intérimaires ont reculé de 1 % sur un an en avril. Comme pour les mois précédents, c'est la baisse dans le secteur du BTP (- 13,1 % en avril, - 10,4 % en mars, - 9,1 % en février) qui tire l'intérim vers le bas. Pourquoi une telle baisse ? Les élections municipales, au moins en partie. Par contre, toujours en avril, les effectifs intérimaires ont augmenté dans tous les autres secteurs : le commerce (+ 4 %), les transports (+ 1,1 %), l'industrie (+ 0,9 %). Au total, l'intérim a moins baissé en avril que durant les mois précédents (- 1 % en avril, - 2 % en mars, - 2,4 % en février, - 2,7 % en janvier).

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2014/06/03/09005-20140603ARTFIG00092-l-emploi-interimaire-recule-a-nouveau-en-avril.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 03/06/2014, Marie Bartnik)

● Contre le chômage des jeunes, 45 000 emplois d'avenir supplémentaires

Le 03/06/14, **M. Rebsamen**, ministre du Travail, a indiqué, lors du Conseil des ministres, que 45 000 emplois d'avenir allaient être budgétés. Une mesure qui coûtera 500 millions d'euros, entre 2014 et 2017. Dans le détail, ces contrats comprendront 20 000 nouveaux contrats et 25 000 contrats prolongés (rappelons que les emplois d'avenir, destinés aux jeunes pas ou peu diplômés, peuvent durer jusqu'à 3 ans). Ces 45 000 emplois s'ajoutent aux 50 000 déjà prévus et financés pour 2014. **M. Rebsamen** : « *Au total, 95 000 emplois d'avenir pourront être conclus en 2014, permettant de prolonger les contrats des jeunes embauchés pour un an et d'embaucher 70 000 nouveaux jeunes en 2014* ». D'autre part, M. Rebsamen a annoncé une rallonge de 20 000 contrats aidés classiques (uniques d'insertion). **Objectif** : 400 000 contrats cette année.

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/45-000-emplois-d-avenir-supplementaires-finances-en-2014_1548401.html

'Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 03/06/2014)

● Chômage des jeunes : l'UE va verser 620 millions d'euros à la France

Le 03/06/14, la Commission européenne a annoncé qu'elle allait allouer 620 millions d'euros de fonds européens afin de mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre le chômage des jeunes. **D'où proviennent ces fonds ?** De l'initiative emploi des jeunes (IEJ), lancée en 2013 et financée par le Fonds social européen à hauteur de trois milliards d'euros sur un total de six milliards. L'Union européenne (UE) participe aussi pour trois autres milliards d'euros au fonds de cette initiative. **Qui est concerné ?** Vingt États membres, dont la France. D'après le ministère du Travail, le chômage des jeunes est reparti à la hausse en avril avec 534 300 demandeurs d'emploi de catégorie A chez les moins de 25 ans. **László Andor**, commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion : « *L'initiative pour l'emploi des jeunes profitera directement à environ un million de jeunes Français qui sont actuellement sans emploi et qui ne suivent ni études, ni formation* ». Un communiqué de l'UE explique que treize régions françaises, ainsi que certains territoires des régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Midi-Pyrénées, pourront bénéficier de ces fonds. **Les régions concernées ?** Aquitaine, Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et les cinq départements d'Outre-Mer. **L'UE** : « *En France, l'IEJ soutiendra diverses actions visant à aider les jeunes ayant les moins bonnes perspectives d'accès au marché du travail* ». **Comment ?** En proposant des offres de conseil et de formation aux personnes peu qualifiées, en favorisant la mobilité des apprentis, en prévenant mieux le décrochage scolaire et en identifiant mieux les jeunes en difficulté.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20140603trib000833156/chomage-des-jeunes-l-ue-va-verser-620-millions-d-euros-a-la-france.html>

(Source : www.latribune.fr du 03/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● 2013, année record pour le gendarme boursier français

Le 02/06/14, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a publié un rapport, d'où il ressort qu'entre 2012 et 2013, le montant des amendes qu'elle a infligées a fait un bond record (+ 70 %), passant de 18 millions d'euros en 2012, à 30,84 millions en 2013. **Gérard Rameix**, président de l'AMF : « *[A côté des] actions de pédagogie et de prévention, il y a une fonction de gendarme qu'il faut complètement assumer qui contribue à renforcer la confiance des investisseurs dans l'intégrité des marchés* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/2013-annee-record-pour-le-gendarme-boursier-francais_1548122.html

- Le communiqué de presse de l'AMF :

http://www.amf-france.org/Actualites/Communiqués-de-presse/AMF/annee_2014.html?docId=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fa985e015-e72f-41ca-92e7-03e0258cd239

- Rapport annuel 2013 de l'AMF (157 pages) :

http://www.amf-france.org/Publications/Rapports-annuels/Rapports-annuels-de-l-AMF/annee_2010-2013.html?docId=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F880ac418-1ac8-413e-b6b9-f80249a557fb

- **Présentation du Rapport annuel 2013 - Discours de Gérard Rameix, Président de l'Autorité des marchés financiers (8 pages) :**

<http://www.amf-france.org/Actualites/Prises-de-paroles/Archives/Annee-2009-2014.html?docId=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F873f0ff3-056e-4a97-802e-90089223d0db>

- **Rapport annuel 2013 : Chiffres-clés et faits marquants (dossier de presse) :**

<http://www.amf-france.org/Espace-presse/Dossiers-et-fiches-presse/>

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 03/06/2014, www.amf-france.org du 02/06/14)

● **Energie : le médiateur veut limiter les prix pour contenir la précarité**

Le 04/06/14, **Jean Gaubert**, Médiateur de l'énergie, a publié son rapport annuel. Il y appelle à limiter la hausse des prix de l'électricité et du gaz, afin d'éviter d'amplifier la précarité énergétique de millions de Français et les impayés, qui sont à l'origine de 60 000 coupures après la première trêve hivernale pour l'énergie. **M. Gaubert** : « *Chacun doit bien comprendre que si l'enjeu de l'augmentation du prix de l'électricité est un espoir pour les opérateurs, il est source de crainte pour le consommateur. [...] Si l'on ne prend pas le taureau par les cornes, la précarité énergétique ne pourra qu'augmenter* ». M. Gaubert dénonce également « *un système parfois inhumain* » et une procédure « *robotisée* » d'exclusion.

[http://www.challenges.fr/energie-et-environnement/20140603.CHA4516/energie-le-mediateur-veut-limiter-les-prix-pour-contenir-la-precarite.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140603_NLCHA ACTU18H- -energie-le-mediateur-veut-limiter-les-prix-pour-contenir-la-precarite#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140603](http://www.challenges.fr/energie-et-environnement/20140603.CHA4516/energie-le-mediateur-veut-limiter-les-prix-pour-contenir-la-precarite.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140603_NLCHA ACTU18H- -energie-le-mediateur-veut-limiter-les-prix-pour-contenir-la-precarite#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140603)

(Source : www.challenges.fr du 03/06/2014)

● **Gaz/tarifs : Ségolène Royal annonce un arrêté**

Mme Royale, ministre de l'Énergie, doit prendre un arrêté garantissant la stabilité des tarifs réglementés du gaz à partir du 1^{er} juillet, suivant la préconisation du gendarme français de l'énergie de revoir leur mode de fixation. Le projet d'arrêté sera soumis pour avis à la CRE (commission de régulation de l'énergie) et au Conseil supérieur de l'énergie.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/06/04/97002-20140604FILWWW00382-gaztarifs-segolene-royal-annonce-un-arrete.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 04/06/2014)

● **Adoption définitive de la proposition de loi sur les comptes bancaires inactifs**

Le 03/06/14, le Parlement a adopté la proposition de loi déposée par le PS, qui impose aux banques de rechercher les titulaires de comptes inactifs et aux compagnies d'assurance-vie de s'enquérir des bénéficiaires ou ayants droit des contrats en déshérence. **Date d'entrée en vigueur du texte** : le 1^{er} janvier 2016. **Estimation par la Cour des comptes des avoirs bancaires et des contrats d'assurance-vie et de capitalisation non réclamés** : 1,2 milliard d'euros pour les avoirs bancaires et 2,76 milliards d'euros pour les contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/06/03/adoption-definitive-de-la-proposition-de-loi-sur-les-comptes-bancaires-inactifs_4431452_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 03/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Aides agricoles : la France conteste l'amende de Bruxelles**

Le 04/06/14, la Commission européenne a annoncé avoir ouvert des discussions avec la France. **Sujet ?** Les aides agricoles versées à tort aux agriculteurs entre 2008 et 2012, et que Paris devra rembourser. Le montant des aides en question pourrait atteindre 1,8 milliard d'euros. **Stéphane Le Foll**, ministre de l'Agriculture : « *Nous contestons la base sur laquelle les pénalités sont estimées. Pour le moment on cherche à trouver une solution mais on peut aller au contentieux* ». **Roger Waite**, porte-parole de la commission européenne pour l'agriculture : « *Le montant final de la correction n'est pas encore déterminé à ce stade* ».

L'origine du problème ? Dans le cadre de la PAC (politique agricole commune), les agriculteurs français reçoivent près de 10 milliards d'euros par an. Et chaque année, la France « *paie des pénalités en lien avec des erreurs de versement ou des fraudes* » (46 millions d'euros en 2013). **Principal grief de l'UE ?** La mesure des surfaces agricoles – il faut savoir que les subventions versées aux paysans sont établies en fonction de la taille des exploitations. Or, Bruxelles a relevé de nombreuses erreurs concernant les exploitations françaises. Selon la Commission européenne, la faute en reviendrait à un logiciel inadapté.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/06/04/20002-20140604ARTFIG00054-aides-agricoles-la-france-negocie-pour-eviter-une-amende-de-36-milliards-d-euros.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 04/06/2014, Mathilde Golla)

● **Le lundi de Pentecôte devrait rapporter 2,46 milliards en 2014**

Le lundi de Pentecôte, dit "journée de Solidarité", devrait rapporter, cette année, 2,46 milliards. **Son but ?** Améliorer la prise en charge des personnes âgées. **Comment ?** En recrutant du personnel pour les maisons de retraite et structures spécialisées, en y finançant des travaux de modernisation ou, encore, en finançant des heures d'aide à domicile. D'après la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la journée de solidarité aura rapporté en dix ans près de 23,5 milliards d'euros, dont 2,41 milliards en 2013 (+ 0,8 %) et, donc, 2,46 milliards en 2014.

[http://www.challenges.fr/economie/20140609.CHA4722/le-lundi-de-pentecote-reste-chome-pour-la-majorite-des-salaries.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140610_NLCHAACU10H-_-le-lundi-de-pentecote-devrait-rapporter-2-46-milliards-en-2014#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140610](http://www.challenges.fr/economie/20140609.CHA4722/le-lundi-de-pentecote-reste-chome-pour-la-majorite-des-salaries.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140610_NLCHAACU10H-_-le-lundi-de-pentecote-devrait-rapporter-2-46-milliards-en-2014#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140610)

(Source : www.challenges.fr du 09/06/2014)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **Déficit de la Sécurité sociale supérieur aux prévisions pour 2014**

D'après la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS), le déficit du régime général de la Sécurité sociale devrait se dégrader légèrement par rapport aux prévisions du gouvernement, qui avait tablé sur un déficit de 9,6 milliards d'euros. Or, en 2014, il devrait atteindre 9,9 milliards d'euros. Ce déficit s'améliore toutefois par rapport à 2013, où il avait atteint 12,5 milliards d'euros. Sans parler de 2010, où il avait explosé à 23,9 milliards d'euros. Si l'on ajoute le Fonds de solidarité vieillesse (FSV), qui finance le minimum vieillesse et les cotisations retraite des chômeurs, le déficit 2014 serait de 13,4 milliards d'euros, contre 13,0 milliards prévus. **Selon une source proche du CCSS :** « *400 millions d'euros d'écart, c'est relativement peu, cela reste modéré. Les prévisions de la Commission sont relativement comparables (à celles du gouvernement)* ». **Challenges** précise que « *ces prévisions ne tiennent pas compte des mesures qui doivent être annoncées dans le budget de la Sécurité sociale rectificatif, présenté en conseil des ministres le 18 juin* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140605.CHA4658/deficit-de-la-securite-sociale-superieur-aux-previsions-pour-2014.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140605_NLCHAACU10H-_-deficit-de-la-securite-sociale-superieur-aux-previsions-pour-2014#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140605](http://www.challenges.fr/economie/20140605.CHA4658/deficit-de-la-securite-sociale-superieur-aux-previsions-pour-2014.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140605_NLCHAACU10H-_-deficit-de-la-securite-sociale-superieur-aux-previsions-pour-2014#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140605)

(Source : www.challenges.fr du 05/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Aide médicale d'Etat (AME) : le budget a explosé en 2013**

Le 03/06/14, **Mme Touraine**, ministre de la Santé, a déclaré devant les sénateurs que les dépenses de l'Aide médicale d'Etat (AME) avaient fortement dépassé les prévisions en 2013. **La raison ? Mme Touraine :** « *La forte poussée des bénéficiaires. [...] C'est incontestable, nous avons constaté en 2013 un fort dépassement par rapport à l'objectif de ces dépenses puisque nous avons prévu une dépense de 588 millions d'euros et que les dépenses constatées seront à l'arrivée de 744 millions d'euros. [...] Oui, la hausse constatée est liée à la forte poussée du nombre de bénéficiaires de l'AME et nous n'avons pas anticipé une augmentation aussi forte* ». **A qui bénéficie l'AME ?** « *Aux étrangers sans papiers et sans ressources* ». **Le nombre de bénéficiaires**, à fin septembre 2013, d'après la Cour des comptes : 278 262 personnes. **Mme Touraine :** « *[Il faut défendre] un dispositif qui, en termes de santé publique, répond tout à fait à l'exigence que nous devons avoir, non*

seulement d'apporter les soins aux personnes concernées, mais notamment d'éviter la propagation de certaines maladies sur le territoire national. [...] Pour autant, nous devons évidemment [...] lutter contre les abus qui pourraient être constatés. [...] A partir de 2015, nous allons disposer des premières statistiques qui vont nous permettre de comparer les taux d'acceptation ou les taux de refus de l'AME caisse par caisse, ce qui permettra d'identifier si éventuellement il y a un recours excessif à l'AME dans certaines parties du territoire ». Mme Touraine a aussi fait part de sa « préoccupation » face à « des filières de personnes étrangères venant se faire soigner dans certains hôpitaux français » : « Cela amène à la nécessité d'enclencher très rapidement un travail diplomatique de coopération internationale avec les pays d'origine ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140604.CHA4620/aide-medicale-d-etat-ame-les-depenses-en-forte-hausse-en-2013.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140604_NLCHAACU10H- -le-budget-de-l-aide-medicale-d-etat-a-explose-en-2013#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140604](http://www.challenges.fr/economie/20140604.CHA4620/aide-medicale-d-etat-ame-les-depenses-en-forte-hausse-en-2013.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140604_NLCHAACU10H- -le-budget-de-l-aide-medicale-d-etat-a-explose-en-2013#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140604)

(Source : www.challenges.fr du 04/06/2014)

LA VIE DES ENTREPRISES

● La France mobilisée pour éviter une amende record à la BNP aux Etats-Unis

Le chef de l'Etat et le gouvernement se mobilisent pour éviter que les Etats-Unis n'infligent une amende record à BNP Paribas. **La sanction** : 10 milliards de dollars, soit 7,34 milliards d'euros, assortie d'une suspension temporaire de ses activités aux USA. **Le motif ?** BNP Paribas est accusée d'avoir réalisé des opérations avec des pays sous embargo, comme le Soudan et l'Iran. Pour M. Hollande et le gouvernement, une amende trop forte risquerait d'avoir un impact désastreux sur la banque elle-même, mais aussi sur l'ensemble de l'économie française. Le président de la république a écrit à ce sujet à M. Obama. **M. Fabius**, ministre des Affaires étrangères : « S'il y a eu une faute, il est normal qu'il y ait une sanction mais la sanction doit être proportionnée et raisonnable. Ces chiffres-là ne sont pas raisonnables ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140604.CHA4618/la-france-se-mobilise-pour-eviter-une-amende-record-a-la-bnp-aux-etats-unis.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140604_NLCHAACU10H- -la-france-mobilisee-pour-eviter-une-amende-record-a-la-bnp#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140604](http://www.challenges.fr/economie/20140604.CHA4618/la-france-se-mobilise-pour-eviter-une-amende-record-a-la-bnp-aux-etats-unis.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140604_NLCHAACU10H- -la-france-mobilisee-pour-eviter-une-amende-record-a-la-bnp#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140604)

(Source : www.challenges.fr du 04/06/2014)

● VTC : Uber assigné en justice par les taxis pour ses tarifs

L'association française des taxis (AFT) a assigné en référé Uber devant le Tribunal de commerce de Paris pour pratiques illicites. **Pourquoi ?** Le mode de tarification d'Uber constituerait, d'après l'AFT, une violation du Code du tourisme. L'article R. 231-1-2. interdit en effet l'utilisation de compteurs horokilométriques aux VTC, qui est autorisée pour les taxis. D'autre part, le prix de la course doit être communiqué au client au moment de la réservation. « Or, la tarification horokilométrique ne permet que de livrer une estimation du montant final lors de la réservation ». Durant le trajet, le client ne voit pas de compteur et la facture lui est communiquée par mail. **Pierre-Dimitri Gore-Coty**, directeur général France d'Uber : « Uber a pris acte [de cette assignation]. Nous continuerons de collaborer pleinement avec les autorités publiques, comme nous l'avons toujours fait ».

http://obsession.nouvelobs.com/high-tech/20140605.OBS9598/vtc-uber-assigne-en-justice-par-les-taxis-pour-ses-tarifs.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140605_NLNOACTU17H- -vtc-uber-assigne-en-justice-par-les-taxis-pour-ses-tarifs

(Source : <http://obsession.nouvelobs.com> du 05/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Pacte de responsabilité : le Medef dénonce un « harcèlement fiscal »

Le 04/06/14, **Geoffroy Roux de Bézieux**, n° 2 du Medef, s'est exprimé dans Le Figaro. **Sujet ?** Un « harcèlement fiscal jamais vu », qui pourrait pousser le Medef à sortir du pacte de responsabilité. **M. Roux de Bézieux** : « L'urgence, avant toute autre chose, est de relancer les entreprises et de redresser leurs marges. [...] Il ne faudrait pas qu'à force de réduire le pacte de responsabilité le gouvernement nous pousse à en sortir. [...] Les chefs

d'entreprise ne verront aucune différence sur leur feuille d'impôt en 2015. Il y aura bien une baisse de 1 milliard de la C3S [impôt sur le chiffre d'affaires], mais l'essentiel des 6 milliards de suppression ne devrait avoir lieu qu'en 2017, année de l'élection. [...] Il faudra s'acquitter dès l'année prochaine de la taxe carbone, dont on ne connaît pas les détails mais qui atteindra plusieurs centaines de millions pour les entreprises. Et aussi de l'écotaxe, remaniée par le Parlement, qui rapportera 1 milliard. Sans oublier la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés, prolongée d'un an, soit plus de 2,5 milliards. S'ajoute à ce cocktail toxique un risque très fort sur la fiscalité locale ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/06/04/pacte-de-responsabilite-le-medef-denonce-un-harcèlement-fiscal_4431460_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 04/06/2014)

● La réponse violente de Rebsamen au Medef. Pour Michel Sapin, le Medef doit cesser "ses petits jeux"

M. Rebsamen, ministre du Travail, et **M. Sapin**, ministre des Finances, ont répondu à la tribune publiée par M. Roux de Bézieux dans Le Figaro. **M. Rebsamen** : « Ce n'est pas acceptable d'entendre des remises en cause comme cela. C'est incroyable alors même que le gouvernement fait un effort sans précédent, de près de 41 milliards d'euros envers les entreprises, d'entendre, je vais reprendre la formule de Laurent Berger de la CFDT, sans arrêt les entreprises se plaindre, geindre et pleurnicher. [...] Les patrons jouent à se faire peur. Dans le cadre du pacte de responsabilité, le Medef a pris des engagements, il doit les tenir. Ils ne peuvent pas renier leur signature du jour au lendemain. Un peu de continuité ! ».

M. Sapin : « Il ne faut pas vouloir jouer au plus fin trop longtemps, je dis ça pour certains, pas tous, au sein du Medef. [...] Il y a des petits jeux qui sont contraires à l'intérêt général [et] préjudiciables aux entreprises elles-mêmes. [...] Si on met tout ensemble, c'est quelque 40 et quelque milliards de baisse des prélèvements obligatoires, ce n'est quand même pas rien. Il y en a qui disent que c'est le harcèlement fiscal, il y a des moments où on croit rêver. [...] Il faut en terminer avec ces petits jeux, parce qu'il y a des sujets plus importants. ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/06/04/20002-20140604ARTFIG00065-la-reponse-violente-de-rebsamen-au-medef.php>

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pour-michel-sapin-le-medef-doit-cesser-ses-petits-jeux_1548928.html

(Sources : www.lefigaro.fr du 04/06/2014, Charlotte Peyronnet, <http://lexpansion.lexpress.fr> du 05/06/2014)

● Pacte de responsabilité : le patronat se divise

Jean-François Roubaud, président de la CGPME, a réagi aux propos de M. Roux de Bézieux, en saluant « le pacte de responsabilité et notamment le CICE (Crédit d'Impôt compétitivité Emploi- Ndlr) » : « [On] ne sort pas d'un pacte de responsabilité comme ça, je me demande même comment on peut en sortir ». Mais, pour **M. Roubaud**, ce n'est pas le pacte qui « va créer des emplois demain » : « Les entreprises ont des difficultés en raison notamment des surcoûts liées à l'entrée en vigueur de charges supplémentaires cette année or les aides du Pacte seront seulement appliquées l'an prochain. Il faut réfléchir à des mesures d'urgence ». **La crainte des patrons de TPE-PME ?** Que « la réforme du contrat à temps partiel ait des effets dévastateurs sur l'emploi ». **La réforme ?** A partir du 1^{er} juillet, les entreprises ne pourront plus embaucher des salariés avec des contrats de travail de moins de 24 heures. **M. Roubaud** : « 8 000 emplois auraient été détruits en 24 heures par la réforme du contrat de travail temporaire ». Autre point avancé par **M. Roubaud** : « [Le gouvernement doit effacer les seuils sociaux, et là ça va créer de l'emploi. [Il doit aussi revenir sur] la pénibilité du travail, qui est ingérable et irréaliste, il ne faut pas reporter la réforme mais l'annuler ».

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2014/06/05/09005-20140605ARTFIG00126-pacte-de-responsabilite-le-patronat-se-divise.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 05/06/2014, Mathilde Golla)

● Seuils sociaux : le PS vent debout contre le gouvernement

Le 05/06/14, sur RTL, **M. Cambadélis**, premier secrétaire du Parti socialiste, a réagi aux propos de M. Rebsamen, qui évoquait la possibilité de geler les seuils sociaux durant trois ans (cf. *Le.Crible n°143 : Seuils sociaux : François Rebsamen propose un gel de trois ans*) : « Nous avons pris position, en son temps, assez sévèrement contre ce dispositif porté par Nicolas Sarkozy. [...] Nous avons dit lors de notre dernier bureau national que nous ne soutenions pas cette expérience. Je souhaiterais qu'elle ne se fasse pas ».

<http://www.lefigaro.fr/social/2014/06/05/09010-20140605ARTFIG00117-seuils-sociaux-le-ps-vent-debout-contre-le-gouvernement.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 05/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

DERNIERE MINUTE

● Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés en baisse de 1,1 % en avril

D'après les chiffres provisoires publiés par Pôle Emploi, le 10/06/14, le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi a baissé de 1,1 % en avril, mais reste en hausse de 1,3 % sur un an. En avril, 2 737 100 demandeurs d'emploi ont été indemnisés. Le nombre des bénéficiaires de l'assurance chômage a baissé de 1,6 % sur un mois tandis que celui des bénéficiaires des allocations de solidarité versées par l'Etat a, lui, augmenté de 0,9 %. Au total, le nombre des personnes indemnisées par Pôle emploi (2 950 800) a baissé de 0,9 % sur un mois, tout en restant en hausse de 1,4 % sur un an. A noter. **Challenges** : « L'évolution du nombre des chômeurs indemnisés ne suit pas toujours la courbe des inscrits à Pôle Emploi car tous les demandeurs d'emploi ne réunissent pas les conditions pour toucher une allocation ». Enfin, toujours d'après Pôle Emploi, en avril le nombre de demandeurs d'emploi sans activité a augmenté de 14 800 (+ 0,4 %), pour atteindre 3 364 100 en métropole, un nouveau record.

[http://www.challenges.fr/economie/20140610.CHA4747/le-nombre-de-demandeurs-d-emploi-indemnisés-en-baisse-de-1-1-en-avril.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140611_NLCHAACU10H- -le-nombre-de-chomeurs-indemnisés-en-baisse-en-avril#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140611](http://www.challenges.fr/economie/20140610.CHA4747/le-nombre-de-demandeurs-d-emploi-indemnisés-en-baisse-de-1-1-en-avril.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140611_NLCHAACU10H- -le-nombre-de-chomeurs-indemnisés-en-baisse-en-avril#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140611)

(Source : www.challenges.fr du 01/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse :

eric.tessier@urssaf.fr